

# Annnonce aux Médias

## Direction de la Communication

Réf: MA069f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

21.06.2010

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## « Electeurs: chaque voix compte » – Conférence européenne des administrations électorales

**Dates:** 22 et 23 juin 2010

**Lieu:** Dexter House, No.2 Royal Mint Court, Tower Hill, London

**Organisée par** la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, en coopération avec la Commission électorale du Royaume Uni.

**Description :** La 7<sup>e</sup> conférence européenne des administrations électorales est un événement réunissant chaque année les responsables des institutions nationales en charge d'organiser les élections et référendums dans leurs Etats respectifs.

Cette année, la conférence est organisée en coopération avec la Commission électorale du Royaume-Uni et réunit 50 participants de 22 pays membres de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe ainsi que des représentants d'autres institutions internationales.

Replacer l'électeur au centre des élections rappelle combien la faible participation électorale est une problématique commune à l'ensemble des Etats européens, qu'il s'agisse de récentes ou de plus anciennes démocraties. La conférence permettra de débattre, sous forme d'ateliers, de différents sujets autour du thème principal, parmi lesquels :

- les nouvelles technologies du vote ;
- les méthodes alternatives de vote ;
- l'enregistrement des électeurs ;
- la confiance accrue du public dans les élections.

### Contacts:

*A Londres :* Gaël Martin-Micallef, mobile +33 (0)6 17 64 15 23

*A Strasbourg :* Tatiana Mychelova, tél. +33 (0)3 88 41 3868, mob. +33 (0)6 76 72 04 02

\* \* \*

**La Commission de Venise** est l'organe consultatif du Conseil de l'Europe sur les questions constitutionnelles, qui assiste ses Etats membres à reformer leur législation sur la base des standards internationales et de l'expérience des autres Etats.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)